



Identification

Entreprise _____ Responsable _____
Courriel _____ Téléphone _____

Titre du cours	Coût membre**	Nom de l'employé	Date	Lieu de la formation (en classe ou en ligne)
CIDE Compréhension et interprétation du devis de l'AMCQ Obligatoire en 2020 aux inspecteurs, contremaîtres, chargés de projet et chefs d'équipe 3,5 heures	195\$			
MAJD* Mise à jour du Devis de Couvertures de l'AMCQ (complémentaire à la formation CIDE) Obligatoire en 2020 aux répondants techniques et inspecteurs (fortement recommandée aux contremaîtres, chargés de projet et chefs d'équipe) 2 heures	90\$			
ADHE Adhésifs : caractéristiques, spécification, mise en place et contrôle de qualité 2 heures	90\$			
NCONF Non conformités : constats de l'AMCQ (causes, actions correctives et préventives) 3,5 heures	195\$			
FPEX -Formation préparatoire aux examens AMCQ (prérequis MAJD) 2 heures	90\$			
CDEF -Clinique de déficiences 2 heures	90\$			
COEF Contremaître efficace 8 heures	295\$			



Programme de formation 2020

TECHNIQUE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – MEMBRES

Titre du cours	Coût membre**	Nom de l'employé	Date	Lieu de la formation (en classe ou en ligne)
MEMO Système d'étanchéité monopli et caoutchouc liquide 8 heures	295\$			
SEBM Système d'étanchéité bitume modifié et multicouche 8 heures	295\$			
CQTT Contrôle de la qualité des travaux de toiture 8 heures	295\$			

Les places sont attribuées selon l'ordre d'inscription et le nombre maximum de participants varie selon les cours.

*Il est recommandé aux participants de prendre connaissance du Devis Couverture de l'AMCQ avant de se présenter aux cours.

Coût excluant les taxes applicables et incluant les notes de cours. Formations de 4 h : café et collations inclus. Formations de 8 h : repas, café et collations inclus. **Si vous avez des intolérances alimentaires veuillez nous en aviser à l'inscription.

Facturation

Carte de crédit Visa Mastercard Amex

Nom du titulaire :

No de carte :

Expiration :

Somme partielle :

TPS [5%] :

TVQ [9.5%] :

Total :

Politique d'annulation

10 jours ouvrables et moins avant la date prévue de la formation : aucun remboursement des frais, en totalité ou en partie, ne sera effectué.

11 jours ouvrables et plus avant la date prévue de la formation : les frais payés seront remboursés.